

# 42.4 - PERMISSION RÉGIONALE

Toute association doit obtenir la permission écrite du conseil d'administration de la région pour faire une demande de sanction de tournoi provincial. Tout refus de la région empêche la sanction du tournoi.

---

Révision #1

Créé 2 mars 2023 17:16:22 par Baseball Québec

Mis à jour 2 mars 2023 17:16:27 par Baseball Québec